a. Les principaux champs d'applications

EN MUR
MUR EN OSSATURE BOIS

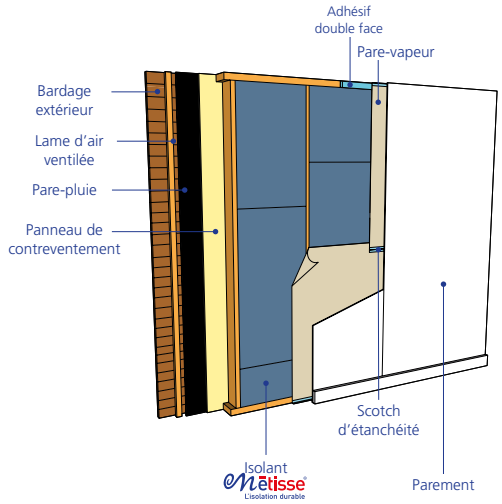

EN CLOISON SÉPARATIVE

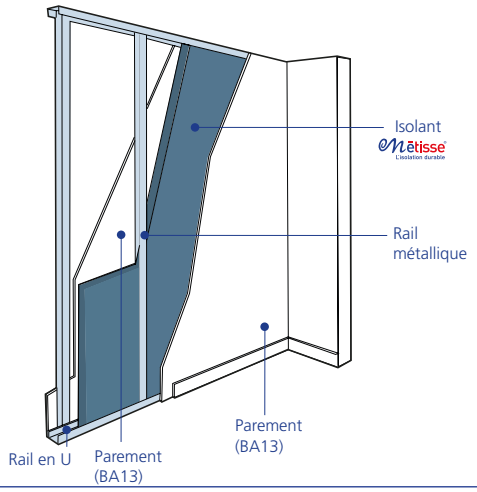

PLANCHER/PLAFOND

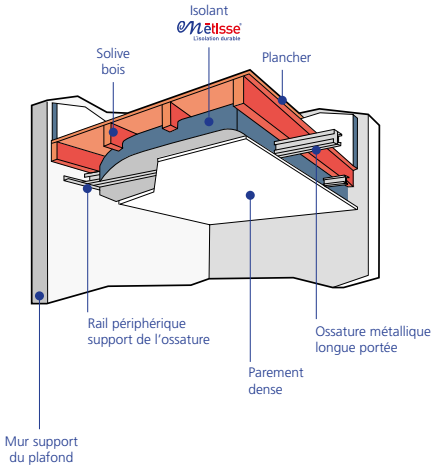

EN TOITURE
EN COMBLES PERDUS

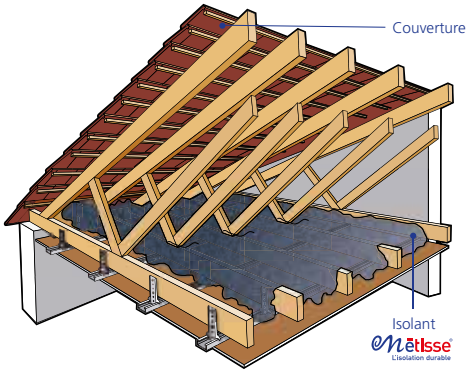

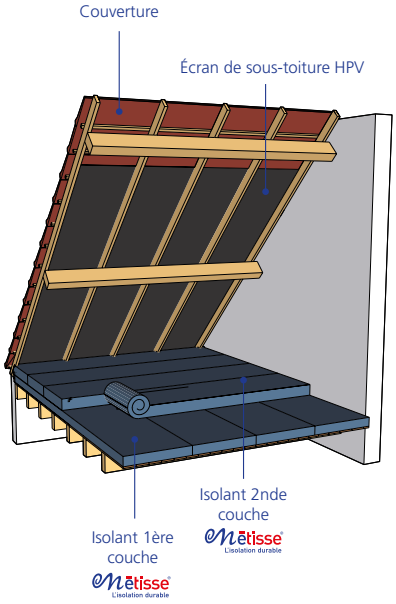

EN RAMPANTS

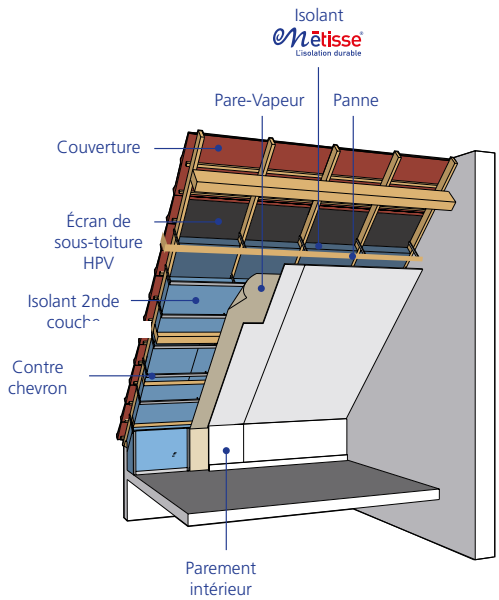

LE RELAIS présente Métisse® L'isolation durable

Métisse® est une marque déposée par le fabricant LE RELAIS. Le présent document est fourni à titre indicatif. Soucieux de l'amélioration constante de ses produits, LE RELAIS se réserve le droit de modifier sans préavis les informations contenues dans le présent document.

Catalogue isolation - Documentation technique - édition 2026. Conception et réalisation : Le Relais France - Crédits photo : Le Relais, Arnaud Bouissou - Terra (Ministère de la Transition écologique) et Michaël Lachant, Région Haut-de-France. iStock, Fotolia et Chatgpt.

NOS CONSEILS AUX CHOIX DE L'ÉPAISSEUR

Afin de respecter les conditions d'obtention du crédit d'impôt ou des primes à l'isolation, nous vous conseillons de respecter les résistances thermiques R ci-dessous.

Par souci de préservation de la performance thermique du produit, la compression de l'isolant Métisse® ne doit pas excéder 10% de son épaisseur.

RÉSISTANCE THERMIQUE R (M².K)/W	RÉGLEMENTATION THERMIQUE EN VIGUEUR*
SOUS-TOITURE / RAMPANTS DE COMBLES AMÉNAGÉS	**R=6** soit **240 mm** de RT Métisse® en 2 couches de 120mm
TOITURE-TERRASSE	**R=4,5** soit **180 mm** de RT Métisse® en 2 couches de 100mm + 80mm
PLANCHERS BAS (SUR SOUS-SOL, VIDE-SANITAIRE OU PASSAGE OUVERT)	**R=3** soit **120 mm** RT Métisse®
MUR EXTÉRIEUR	**R=3,7** soit **145mm** de panneau Métisse®
COMBLES PERDUS	**R=7** soit **275 mm** de RT Métisse® **ou 440 mm** de flocon Métisse®

** Conforme au Crédit d'Impôt Développement Durable.*

b. Panneaux/Rouleaux : les grandes étapes de votre isolation

Les produits d'isolation Métisse® sous forme de panneaux ou rouleaux se posent conformément aux règles de l'art connues des professionnels du bâtiment.[1]

1. POSE DE LA PREMIÈRE COUCHE D'ISOLANT

Les panneaux d'isolant Métisse® sont disposés entre les montants de l'ossature avec un léger pincement en butée au sol et au plafond.
Privilégiez une lame lisse pour la découpe de l'isolant.

2. POSE DE LA SECONDE COUCHE D'ISOLANT

Pour améliorer la performance thermique de la paroi, une deuxième couche d'isolant peut être installée en couches croisées ou à joints décalés grâce à une ossature secondaire.

3. POSE DU PARE-VAPEUR

Fixer le pare-vapeur du côté de l'ambiance chauffée du bâtiment en l'agrafant ou le scotchant à l'aide d'un adhésif double-face sur les montants de l'ossature.
Respecter impérativement un chevauchement de 100 mm minimum entre chaque lé de pare-vapeur.
S'assurer de l'étanchéité à l'aide d'un adhésif adapté.

4. POSE DE LA PLAQUE DE PAREMENT

La mise en œuvre des plaques de parement intérieur doit être réalisée conformément au DTU 25-41 sur ossature métallique et DTU 31-2 sur ossature bois.
Se reporter aux réglementations en vigueur et aux préconisations des fabricants.

L'ISOLANT MÉTISSE® DOIT ÊTRE MIS EN ŒUVRE DANS UN ENDROIT SAIN, SEC ET VENTILÉ.

1. En France, on se réfèrera notamment aux Documents Techniques Unifiés (DTU) tels que les DTU 20-1 : Parois et murs en maçonnerie de petits éléments, DTU 23-1 : murs en béton banché, DTU 25-41 : ouvrage en plaques de parement en plâtre, DTU 25-42 : ouvrage de doublage et habillage en complexes, DTU 31-2 construction de maisons et bâtiments à ossature en bois, DTU 25-31 : cloisons en carreaux de plâtre et le DTU 41-2 : revêtements extérieurs en bois.

Pour + d'informations, reportez-vous aux notices de mises en oeuvre en mur et en cloisons

LE RELAIS présente Métisse® L'isolation durable

Métisse® est une marque déposée par le fabricant LE RELAIS. Le présent document est fourni à titre indicatif. Soucieux de l'amélioration constante de ses produits, LE RELAIS se réserve le droit de modifier sans préavis les informations contenues dans le présent document.

Catalogue isolation - Documentation technique - édition 2026. Conception et réalisation : Le Relais France - Crédits photo : Le Relais, Arnaud Bouissou - Terra (Ministère de la Transition écologique) et Michaël Lachant, Région Haut-de-France. iStock, Fotolia et Chatgpt.

c. Combles perdus : les grandes étapes de votre isolation

Métisse® Flocon est destiné à l'isolation thermique et acoustique par soufflage :

- Sur le plancher des combles perdus non aménagés ou difficilement accessibles
- Sur plafond suspendu
- Sur des supports étanches à l'air (ou sous étanchéité à l'air en sous rampant)
- Dans des bâtiments résidentiels ou non résidentiels
- Au dessus de locaux à faible ou moyenne hygrométrie
- En neuf ou en rénovation

Technique d'isolation convenant aux toitures ventilées visées par les DTU de la série 40 et conforme au DTU 25.41

1. PRÉPARATION DU CHANTIER

Le poseur vérifie l'aptitude à l'emploi du plancher (étanche à l'air, exempt d'humidité, ventilation des combles etc…) et prépare celui-ci à la réception de l'isolant : entourage de la trappe d'accès, repérage des boîtiers électriques, traitement de la ventilation, pose du pare-vapeur si nécessaire, etc.

Retrouver toutes les étapes de vérification et préparation du chantier dans notre Document technique d'Application (téléchargeable sur le site www.isolantmetisse.com).

2. MISE EN OEUVRE

Le matériau est mis en oeuvre par soufflage pneumatique sur la surface d'un plancher ou entre solives ou solivettes d'un plafond suspendu à ossature apparente. Le procédé consiste à souffler la matière à l'aide d'une machine à souffler automatique qui ouvre puis projette les fibres à travers un réseau de tuyaux (diamètre supérieur ou égal à 80mm). Il est possible de faire passer le tuyau par la trappe d'accès, par le toit après détuilage partiel (penser à rétablir étanchéité à l'air, au niveau de l'ouverture, par l'utilisation d'adhésif spécifique à cet usage) ou par le garage. Le réglage de la machine est effectué par l'applicateur pour obtenir les caractéristiques désirées et notamment le pouvoir couvrant.

3. CONTRÔLES

La hauteur à laquelle l'isolant Métisse® Flocon doit être soufflé est repérée par marquage sur les bois de charpente ou à l'aide de réglettes témoins graduées (tous les 5 cm) fixées sur ceux-ci.

Contrôle du pouvoir couvrant :

$$\text{POUVOIR COUVRANT} = \text{ÉPAISSEUR isolant} \times \frac{\text{MASSE isolant}}{\text{VOLUME isolant}}$$

Le seul contrôle à réaliser est de vérifier que la quantité de matière et donc le nombre de sacs à souffler donné par « le tableau des performances » a été respecté. Pour ce faire, les opérateurs conserveront toutes les étiquettes des sacs ayant servi à l'isolation et les agraferont dans les combles avec un exemplaire de la fiche de fin de chantier (cf DTA Métisse® Flocon).

Résistance Thermique R* (m².K)/W	Épaisseur minimale à mettre en oeuvre (mm)	Épaisseur après tassement (mm)	Nombre de sacs pour couvrir 100 m²**	Tassement
4,00	225	192	35	25%
5,00	320	240	44	25%
6,00	385	288	52	25%
7,00	450	336	61	25%
8,00	510	384	70	30%
9,00	615	432	84	30%
10,00	685	480	93	30%
11,00	755	528	102	30%

* Valeurs données pour un soufflage à 13,5 kg/m3 représentatif des machines disponibles sur le marché **Pour un sac de 10kg.

Conseil : Pour bénéficier des Aides pour la rénovation (Crédit d'impôt, Prêt à taux 0,…) Mettre en oeuvre R > 7 m².K/W

Pour + d'informations, reportez-vous à la notice de mise en oeuvre en combles perdus

LE RELAIS présente Métisse® L'isolation durable

Métisse® est une marque déposée par le fabricant LE RELAIS. Le présent document est fourni à titre indicatif. Soucieux de l'amélioration constante de ses produits, LE RELAIS se réserve le droit de modifier sans préavis les informations contenues dans le présent document.

Catalogue isolation - Documentation technique - édition 2026. Conception et réalisation : Le Relais France - Crédits photo : Le Relais, Arnaud Bouissou - Terra (Ministère de la Transition écologique) et Michael Lachant, Région Haut-de-France. iStock, Fotolia et Chatgpt.